



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 81585

Texte de la question

Les femmes issues de l'immigration sont victimes de nombreuses discriminations, notamment d'ordre social et professionnel, souligne un rapport parlementaire présenté en ce mois de décembre 2005. La délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, observe ainsi dans cette étude annuelle que la situation des femmes immigrées et issues de l'immigration est « marquée par une grande fragilité, tant du point de vue juridique qu'économique ». « Cette situation est d'autant plus regrettable que les femmes pourraient être un formidable levier des politiques d'intégration des étrangers, politiques qui sont malheureusement aujourd'hui, on le sait, en panne », souligne le rapport. Côté marché du travail, leur taux d'activité est inférieur à celui des Françaises (de quinze à soixante quatre ans, elles sont 57,1 % à travailler, contre 63,1 %), leur taux de chômage est de l'ordre de 20 % (contre environ 11 % pour les Françaises), 37 % travaillent à temps partiel (contre 31 % pour l'ensemble des femmes). Malgré de bons résultats scolaires, les jeunes filles d'origine maghrébine sont 20 % à poursuivre des études supérieures, contre 34 % pour les filles originaires d'Europe du Sud et 44 % pour les filles d'origine française. A cela il faut ajouter les violences qu'elles subissent, la polygamie, l'inaccessibilité au logement lorsqu'elles sont répudiées, le manque de places en structure d'accueil. Mais « alors que leur importance numérique s'accroît, les femmes immigrées demeurent victimes de leur "invisibilité" dans le débat public », souligne toujours le rapport. Compte tenu de cette situation, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité de lui indiquer les mesures urgentes qu'entend prendre le Gouvernement afin d'apporter des solutions fortes aux problématiques pointées par le rapport de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81585

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11687